

Lettre de Dumas au ministre, le 11 novembre 1767

Au dossier du Général Dumas aux Archives départementales du Tarn et Garonne, cote 20J-130

Expédition du *Massiac*

N°13

Le 11 novembre 1767

Monseigneur,

Le bateau du Roi *l'Etoile du matin* mouilla dans cette rade le 2 novembre après avoir relâché à Riojaneiro et découvert l'île Tristan d'Anconio. Le Sr Detchevery [d'Etcheverry] a l'honneur de vous rendre compte de ses prétendues découvertes qui, selon ma conjecture, ne seront jamais d'une grande utilité pour le commerce de la nation ; il en est pourtant enthousiasmé.

Le Sr Detchevery, Monseigneur, en mettant à terre m'a porté de grandes plaintes contre le Sr Donat, son second, à qui vous avez eu la bonté d'accorder un brevet de lieutenant de frégate pour la campagne. Pour maintenir la subordination je l'ai fait mettre en prison. Mais ayant pris plus particulièrement connaissance de ce rixe [*sic*], j'ai vu que les torts étaient partagés entre le commandant et le second. Le Sr Detchevery est un homme brutal, violent, grossier, le Sr Donnat n'a pas été assez patient, voila les torts respectifs. Nous sommes convenus avec M. Poivre de désarmer le Sr Donat de sur ce bateau, ainsi que le Sr Canaple qui l'a demandé instamment ; et qu'à l'égard du brevet de lieutenant de frégate, il ne serait remis au Sr Donat que sur un nouvel ordre de votre part. Cela m'a paru nécessaire, Monseigneur, pour maintenir la subordination sur les embarcations du Roi. Le Sr Donat a d'ailleurs la réputation d'un bon officier de marine, il a très bien servi pendant la dernière guerre, il ne faudrait pas qu'il fut privé de la grâce que vous lui avez déjà accordée, je vous supplie, Monseigneur, de me permettre de lui remettre son brevet s'il continue de mener une bonne conduite ici et surtout s'il s'y rend utile.

Le Sr Detchevery en sortant de Riojaneiro et à une certaine distance du port a été joint par deux pirogues chargées de sept Noirs fugitifs qui infailliblement auraient été engloutis sans cette rencontre. Nous renverrions ces esclaves à Riojaneiro même s'il partait des vaisseaux de ce port pour aller au Brésil, car je pense qu'il faut éviter qu'une nation étrangère ait à se plaindre du pavillon français, et la désertion de ces esclaves pourrait bien avoir été regardée comme un enlèvement. Nous sommes convenus avec M. Poivre de les adresser au gouverneur de Mozambique qui ne manquera pas d'occasions de les faire passer à Riojaneiro. Ce procédé ne peut que donner confiance aux étrangers et nous fournira peut-être l'occasion de lier quelque branche de commerce utile.

La corvette du Roi *le Vigilant* arrive dans ce moment de son second voyage à l'île de Bourbon ; dans le premier, M. de Trémigon a mis 4 jours à se rendre de Bourbon ici. Dans le second il en a mis 7. Cette navigation se perfectionne, on la fait aujourd'hui en louvoyant sans difficulté au lieu de s'élever comme on faisait autrefois jusques par les 30 degrés.

Je suis avec respect, Monseigneur, votre etc.

Signé Dumas

* * *